L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 74. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 26 NOVEMBRE 1828. Vol. II.

Conditions:—L'Abeille parait tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Lore-Amerique.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire LOUISIANA, capt. Price, Le 22 d'Octobre.

Le navire TALMA, capt Marshall, Le 8 de Novembre.

Le navire KENTUCKY. cap Rathbone. Le 22 de Novembre.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman, Le 8 de Décembre.

Le navire TENNESSEE, apt. Fowler, Le 22 de Décembre.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

Pour Bayou Sarah, Port Hickey, Baton Rouge, et lieux intermédiaires.

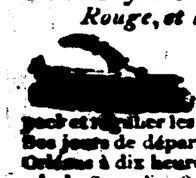

Le solide bateau à vapeur COOSA, capitaine J. B. Colla, étant d'une marche supérieure, fera dorénavant comme packet régulier les voyages d'ici au Bayou Sarah. Ses jours de départ sont, le Mercredi de la Nlle.-Orléans à dix heures du matin et du Bayou Sarah, le Samedi à 8 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

23 juin. J. HAGAN & Co.

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débaquements,

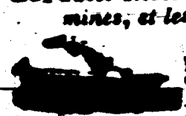

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frét ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

8 juil. *Joseph T. Bauduc.*

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

TENU PAR A. MICHOUD.

L'ANCIEN Dépot de cet inappréciable Remede, expédié par Mr. COTTEN, ainsi qu'on le prouve par l'exhibition des factures, EST MAINTENANT en face de la Halle; au coin des rues de la Levée et Madisson.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un Depot d'ANTIGLAIREUX du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquaillerie, armes, marbres, verroteries, faïences, cordes à linge, huile bouchons fins, vin &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 *livres de beau Sucre pour* $1, *et* 6 *livres d'excellent Café de la Havane pour une piastre.* 22 aout.

CHAPEAUX DE CASTOR

LES soussignés ont reçu par le navire Kentucky et le brick Sardius, de New-York, un grand assortiment de Chapeaux pour hommes, de leur propre manufacture, et de la dernière mode de New-York, qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables en gros et en détail.

NICHOLS & KEELER,

25 oct *Successeurs de White & Keeler.*

ESCLAVE EN MARRONAGE.

Partie marron Vendredi matin, de chez le soussigné une mulatresse créole de ce pays, nommée FINE ou FERRINE, âgée d'environ 22 à 23 ans, taille de 4 pieds 8 pouces, mesure française ; elle a des fers posés à la jambe droite. Elle avait, lors de son départ, une robe de siamoise, mais il est probable qu'elle aura changé de vêtemens. Elle a le doigt du milieu de la main gauche estropié.

On donnera une récompense honnête à celui qui la ramènera au soussigné, ou la mettra à la geole de cette ville. On poursuivra en justice, toute personne qui la recèlerait. Les capitaines de bateaux-à-vapeur et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord.

24 nov —3f. PIERRE COMBEL.

AVIS.—MM. Moreau Lislet & Soulé, avocats, tiennent maintenant leur bureau dans la rue Toulouse, No. 57, entre Chartres et Royale, maison de Mr Delasize, vis-à-vis la maison de Mr. Ducatel. 15 novembre—3

SALT—700 bags salt received by ship Orwell and for sale by

GORDON, FORSTALL and Co.

RESTAURANT.

LE soussigné prévient le public et ses habitués, qu'il a ouvert son RESTAURANT Dimanche soir, 9 Novembre, et qu'on y trouvera constamment des Soupes aux huitres et Gombot. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance seront satisfaites.

29 nov. J. MERLE.

Au coin des rues d'Orléans et Bourbon, maison attenant au Théâtre.

PERDU PAR LE SOUSSIGNE'—Un billet pour la somme de deux cents piastres à l'ordre de Mr. Etienne Cordeviolle, et tiré par lui, daté du onze de ce mois à six mois de terme, il prie les personnes à qui il pourrait être présenté de ne pas le négocier vu qu'il en a arrêté le payement.

14 Novembre—3 THOMAS RUIZ.

SMELLER, tapissier, à l'honneur de prévenir le public et ses habitués qu'il vient de transférer son domicile à la rue de la Douane, No. 59, où il continuera comme par le passé, à satisfaire aux demandes qui pourront lui être faites concernant sa profession.

On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de matelas de toute espèce et de toute grandeur. 18 nov.

ALMACEN DE MODAS.

MADAMA LEFEBRE, en su almacen situado en la esquina de las calles de Chartres y del Canal, acaba de recivir por el buque Bolivar recientemente llegado de Francia, una cantidad de efectos de moda, como Sombreros de terciopelo, de toda clase y hechura, para señoras, Tafetanes, Encajes &c : Y tambien un hermosisimo surtido de Tunicos, hechos en Paris por una de las modistas mas nombradas ; Capas para señoras, Chales, Tapalos, Gargantillas &c. y enfin, un surtumiento considerable de Vestidos elegantes para mugeres, bien sea para bailes, tertulias ó visitas. En el mismo Almacen se hallan Guantes, Cinturas, Alajas, Perfumes finos &c.

8 de noviembre

Au magasin de fruits secs et de graines de Jardinage.

ON pourra se procurer les objets aussi frais que possible, autant pour la consommation du pays que pour l'approvisionnement des packets du Nord et pour France, dans la numération comme suit :

Salaisons assorties de France et d'Angleterre.
Sardines à l'huile et au beurre.
Saucissons de Lyon, et d'Arle.
Sauces toutes préparées
Confitures étrangères et du pays.
Liqueurs de la Martinique.
Vieux Cognac de 1815 et Kirchwasser.
Sirop assorti.
Fruits au vignaigre.
Vins étrangers de première qualité.
Moutarde de maille, du pays et autres.
Vinaigre de vin blanc; do. à l'estragon.
Epiceries diverses.
Essences de rose de Tunis et fèves de Toncan.

Le tout à des prix modérés et francs de charrois. Le soussigné s'engage à mettre la plus grande exactitude possible à remplir les commandes qui lui seront faites.

Son magasin se trouve à l'encoignure des rues Royale et d'Orléans, derrière l'Eglise Catholique, maison du Dr. Thomas.

29 Oct. F. BERTOULIN.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux à vendre à bon marché, pour clôre une facture.

P. E. SORBE',
17 Juin rue Royale No. 118

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans, Contre les risques de Mer et d'Incendie.

LES directeurs de cette institution ont résolu qu'à l'avenir le prix des polices serait comme suit:—

50 cents quand la prime est moindre de $10.
Une Piastre " " " 20.
2 Piastres quand la prime se monte à 20 piastres ou au-delà. Par ordre

AUG. St. MARTIN,
4 novembre—3t. *Secrétaire.*

VR. ROUMAGE offre à vendre les articles suivans, reçus par le sloop Emilie.

200 liv. Ecaille de tortue, 1re. qualité
25 sacs de cacao ditto
25 damejannes huile de cocos ditto

Par le Bolivar, du Havre, 50 caisses vin de Champagne mousseux de la marque Hay, garanti première qualité. 1er nov

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse de Jefferson.—Vente par le Coroner.—Cour de District.—No. 8041.

Les Religieuses Ursulines contre *George Depassau.* } EN vertu d'un ordre de saisie et de vente, qui m'est adressé par l'Honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente Samedi le 6 Décembre 1828, à 1 heure précise après midi, au lieu des séances de la Cour de Paroisse de Jefferson, qui se tient dans la maison de l'honorable J. M. Harang, juge de ladite paroisse ;

Un certain morceau de Terre

faisant partie de l'habitation des Dames Religieuses Ursulines, situé dans la paroisse de Jefferson, à environ une demie lieue au-dessus de la ville de la Nlle.-Orléans et du même bord du fleuve ; le dit morceau de Terre contenant environ sept terrains de Pilet No. 10, c'est à-dire, tout ledit Ilet, à l'exception de la partie de ce même ilet qui a été précédemment vendue par les demanderesses à Jean Mornet ; borné au nord par la rue des Nones, au sud par le chemin de Ste. Marie, à l'est par la rue de la vieille Levée, et à l'ouest par la rue des Religieuses—saisi dans la cause ci-dessus.

Paroisse de Jefferson, 3 Novembre 1828.
5 nov. F. DUGUE'—Coroner.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse de Jefferson.—Vente par le Coroner.—Cour de District.—No. 8042.

Les Religieuses Ursulines contre *René Théard et autres.* } EN vertu d'un ordre de saisie et de vente qui m'est adressé par l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente Samedi le 6 Décembre 1828, à 1 heure après midi précise, au lieu des séances de la Cour de Paroisse de Jefferson, qui se tient dans la maison de l'honorable J. M. Harang, juge de la dite paroisse ;

Un certain Terrain ou morceau de Terre

faisant partie de l'habitation des Dames Religieuses Ursulines, situé dans la paroisse de Jefferson à environ une demie lieue au-dessus de la ville de la Nlle-Orléans et du même bord du fleuve ; le dit Terrain ou morceau de Terre faisant partie de Pilet No. 3 et mesurant trois cent et soixante dix pieds de face au chemin de la Félicité à partir du morceau de terre ou terrain vendus par les demanderesses à Urbain Gaiennié ; trois cent et soixante dix pieds au chemin de Ste. Marie, sur une profondeur de deux cent quatre-vingt cinq pieds du côté limitrophe audit Gaiennié ; et de deux cent et quatrevingt dix neuf pieds du côté du fleuve et limitrophe à d'autres terres appartenant aux demanderesses—saisi dans la cause ci-dessus.

Paroisse de Jefferson, le 3 Novembre 1828.
5 nov. F. DUGUE'—Coroner.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse de Jefferson.—Vente par le Coroner.—Cour de District.—No. 8043.

Les religieuses Ursulines contre *Gge. Depassau et autres.* } EN vertu d'un ordre de saisie et de vente, qui m'est adressé par l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente Samedi le sixième jour de Décembre 1828, à une heure après midi précise ; au lieu des séances de la Cour de Paroisse de Jefferson, qui est tenue dans la maison de l'honorable J. M. Harang, juge de ladite paroisse ;

Un morceau de Terre

formant un îlet entier du faubourg des Religieuses, ci-devant l'habitation des Dames Ursulines, située dans la paroisse de Jefferson, environ une demie lieue au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans et du même bord du fleuve ; ledit îlet désigné par le No. 8 et contenant six cent pieds de face au chemin de Ste. Marie ; quatre cent et quarante pieds de face au chemin des Religieuses ; deux cent et quatrevingt-sept pieds de face au chemin de Ste. Félicité ; deux cent et quatrevingt dix pieds de face au chemin Bellechasse et cent et vingt-cinq pieds de face à l'angle obtus des chemins Ste. Félicité et Bellechasse—saisi dans la cause ci-dessus

Paroisse de Jefferson, le 3 Novembre 1828.
5 nov. F. DUGUE'—Coroner.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

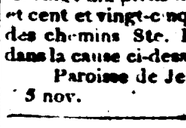

PARIZOT, accordeur et facteur de forte-piano, a transféré son atelier de lutherie rue St. Pierre N°. 99 à l'encoignure de la rue Bourbon. Il répare et remet à neuf les vieux pianos, ainsi que toute espèce d'instruments de musique. 4 nov—6f,

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS FUMIGATOIRES.

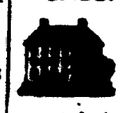

Mr. RENOU, *Docteur en Médecine*, a l'honneur de faire part à ses confrères, et au public, qu'il a transporté son établissement de la rue du Quartier dans la rue de Condé, presque à l'encoignure de la rue du Maine, dans la maison connue sous la dénomination de Bains Publics.

8 Juillet.

LE sieur GUILLAUME, déja un peu connu en cette ville, a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de prendre une maison, rue Bourbon, entre les rues St. Pierre et Toulouse, où l'on trouvera journellement chez lui, des patés froids et chauds et patisserie variée de tout genre, ainsi qu'un restaurat à toute heure du jour. Il envoie en ville tous les dîners, mets ou plats qui peuvent lui être commandés.

P. S. Le Sr. G. se charge d'apprendre à faire la cuisine ou la patisserie aux apprentis que l'on voudrait confier à ses soins.—Conditions raisonnables, s'adresser chez lui. 24 oct—3f.

HELVETIC ACADEMY.

THE Rev. Mr. De Ferrer, who had been obliged, on account of the sickness, to be for a short time absent from the city, is now returned, and has removed to the house belonging to Madam Porter, situated in Dauphine street, between Bienville and Conti streets. His residence being now permanently fixed in New-Orleans, Mr. D. F. has the honor to remind parents that he will continue to devote a part of his time to the instruction of youth.

His plan, already known unites several advantages, which he has reason to think are worthy to be appreciated. The friend as well as the Teacher of those confided to his care ; he endeavors, as far as possible, to smooth the asperities in the acquirement of science, and to lead his pupils by pleasant paths to the limits of education. It is after the manner of the Swiss and German schools that Mr. D. F. Has formed his method of teaching, and which he dares presume will be attended with perfect success. Moreover, he will be happy to give persons who may think proper to call on him, all such information as can be desired, but which could not well be explained in the present notice.

nov. 25

TRESORRIE DE L'ETAT.

Nouvelle Orléans, 15 Novembre 1828

LES personnes qui doivent des taxes à l'Etat (dans la paroisse d'Orléans) pour l'année 1827, sont prévenues d'avoir à les payer, sans le plus court délai; à défaut de quoi, leurs quittances seront remises au chérif pour en poursuivre la rentrée, conformément à la loi.

F. GARDERE.
17 Nov.—3 Trésorier de l'Etat.

AVIS AU PUBLIC.

A l'écurie N°. 93, rue St. Louis, on trouvera un CHAR FUNEBRE à quatre roues, attelé de deux chevaux, ainsi qu'un carosse pour conduire Mrs. les ecclésiastiques au cimetière. Le tout pour huit piastres. 18 sept

FORIOL & Cº. encoignure des rues Dumaine et Condé, ont reçu pour vendre les articles suivants

Strygnine,	dito Boricae
Emetine,	dito Benzoique
Phosphore,	Racine de turbith
Iode	dito de Guimauve
Sulphate de Quinine	dito de Rathanie
do. Cinchonine	dito de Pyrethre
Acetate de Morphine	Fleurs de coquelicot
Hydriodate de potasse	dito Guimauve
Hydrocianate demercure	dito roses de Provence
dito de Potasse	Tartre Soluble
Nitrate de Strontiane	Acetate de potasse
Muriate d'Or Cristalisee	Extrait de ciguë sans fecule
dito de Barite	dito d'Aconit
Emétique do.	dito Valeriane
Ether acetique	dito Rathanie
Acide hydrocianique medicinale	Bendages simples et doubles
dito acétique concentré	Papier à cautère
	Acide citrique cristalisé

Mortiers de porcelaine et de cristal.
Médecine secrète.
Grains de santé du Dr. Franck.
Essence éthérée Balsamique do.
Toni purgatif do.
Poudres capitales de St. Ange.
Pâte pectorale Balsamique du Dr. Régnauld.
Elixir tonique anti-glaireux du Dr. Guillé.
Sirop anti-scorbutique du Dr. Portal.

On trouvera aussi tous les objets de chymie usités en médecine de même qu'une machine Galbanique d'une force de 36 paires de disques, laquelle est au service des medecins qui voudront la mettre en action

Même on trouvera de bon chocolat espagnol à très bon marché. 8 nov—4

CINQ pipe de vrai genièvre de Hollande avant droit au drawback ;
5 demi pipes eau-de-vie de Cognac ;
200 Caisses de blanc de baleine du New-Bedford en débarquement du navire Kentuckey, et à vendre par

23 oct. *G. E. Russell & Barstow*

COUVERTURES.

FRANÇAISES de 3 points, dernièrement importées, pesant 8 liv. la paire—vendre par J. MAGER.

POUR VICKSHOURG, PETIT-GULF,

Et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-a-Vapeur CRUSADER, capitaine Rd. Jackson, pressis du frét pour les lieux susdits, et partira aujourd'hui Samedi 1er. Novembre. Pour frét ou passage, s'adresser à bord ou à

1 nov C. BYRNE.

CHAPEAUX, BOTTES, SOULIERS & HABILLEMENT A LA MODE.

A l'encoignure de la rue

MATHIEU & PINTA.

ONT reçu par les derniers arrivages de New-York, un assortiment général de Chapeaux, Bottes, Souliers et Habillemens dans le dernier genre.

Bottes en veau pour hommes, fines et communes,
Idem en maroquin, idem idem
Idem chevillées en cuivre, idem
Brodequins en veau, chevillés,
Idem cousus,
Scarpins en veau et en maroquin
Souliers chevillés et cousus,
Souliers de femmes en satin à talons sans talons. Bottines noires pour idem.
Brodequins pour jeunes gens fins et communs, brodequins pour enfans, de toutes grandeurs. aussi 850 paires de brodequins pour nègres.

Beaux chapeaux de castor, et de laine pour hommes, avec un assortiment complet d'articles de leur parure.

30 oct.

CHAPEAUX—Le soussigné vient de recevoir par le Paquet Azelia, 6 caisses imitations Castor et autres qualités, dans le dernier goût, qu'il offre à vendre en gros et en détail, à des prix modérés.

30 Octobre. E. DEBERGUE.

AVIS—Les personnes qui ont quelques réclamations à faire contre la succession de feu Pierre Marie Chiron, décédé dans la paroisse St. Charles, sont invitées à se présenter à l'office du juge de ladite paroisse.

J. M. MOREL GUIRAMAND, Juge.
26 sept.—

FORESTIER & Co. ST PIERRE & ROYALE.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans, en débarquement du Frances :

Anis,	Eau de fleurs d'orang
Coriande,	Vinaigre distillé,
Calomus aromaticus,	Cannelle de Ceylan,
Safran oriental,	Bandages herniaires,
Jalap en poudre,	Paims à cacheter,
Huile de Croton,	Noix muscades,
Essence de Rhue,	Rue. de Guimauve,
Do. Sabine,	Pilules de Lee,
Do. Canelle,	Pinceaux à miniature,
Vermillon de Chine,	Sumac de Sicile,
Baie de Genièvre,	Coloquinte,
Sagou,	Lichen d'Islande.
Arrow Root,	Manne en larmes, etc.

On trouve toujours chez eux le Rob Anti-Syphilitique de Laffecteur, le Régénérateur, l'Anti-Glaireux de Guillié, le Remède du Dr. Le Roy, ainsi que tous les articles relatifs à leur profession.

FORESTIER & Co.

9 Août.

MR. ALEXIS VANDER-DOES—Professeur de danse, élève du conservatoire royal de Bruxelles, ancien danseur et chorégraphe du théâtre royal de la même ville, a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'il se propose de prendre un certain nombre d'élèves. Les personnes qui désireraient prendre des arrangemens avec lui pourront s'adresser à sa demeure, encoignure des rues Bourbon et Ste. Anne. 5 nov.

DEMANDE D'EMPLOI.

UNE personne de cette ville, parlant les deux langues, désirerait trouver de l'emploi sur une habitation comme menuisier et charpentier, pourvu que les émolumens qu'on lui offrirait ne seraient pas moindre de cinquante piastres par mois.

S'adresser à ce bureau.

17 Nov.—4

REçu par le Bolivar & la Cérès, venant du Havre, et à vendre par Mde. Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse.

Fromages de Gruyère, de la Suisse,
Do. de Pâte Grasse.
Do. Croutes rouges de Hollande,
Gelées assorties.
Conserves de Groseilles &c.
Pâte d'Abricots.
Fruits conservés.
Do. candis.
Liqueurs assorties.
Extrait d'Absinte de Neuchatel.
Kirchwasser, de la Suisse.
Eau de Noix.
Moutarde de maille.
Saucissons de Lyon.
Do. de Bologne.
Truffes à l'huile
Cuisses d'oies de Bayonne.
Oignons de Flandre.
Sardines à l'huile au beurre.
Patés de Lièvre, &c. &c. &c.

11 nov.—3f.